

## LE RÔLE DU RASED

Le RASED apporte ses compétences et son expertise pour mieux analyser les situations particulières et construire des réponses adaptées.

### Actions de prévention

Il intervient pour prévenir l'apparition des difficultés et leur persistance chez les plus fragiles.

### Actions de remédiation

Il s'attache à remédier aux difficultés persistantes résistant aux aides apportées par l'enseignant sur des projets divers menés avec la classe entière ou en groupe.

### Actions de partenariats

Le Rased étudie les cas, aide au diagnostic. Il propose la mise en place d'outils, conseille.

Il aide à la mise en place de dispositif d'aide (PPRE...) ou de demandes spécifiques (MDPH, Segpa...).

Il établit des partenariats entre les familles, enfants, enseignants, les services extérieurs

## L'ÉQUIPE DU RASED

### Psychologues de l'éducation nationale

 **Barbara VERCROYSSSE** (secteur Péronne)  
psychologue.peronnecentre@ac-amiens.fr

 **Aurore DESSAINT** (secteur Ham, Nesle)  
psychologue.hamjulesverne@ac-amiens.fr

### Enseignantes chargées de l'aide à dominante pédagogique (E)

 **Pauline NAGLY** (secteur de Ham)  
maitree.hamjulesverne@ac-amiens.fr

 **Nathalie MOIGNARD** (secteur de Nesle)  
maitreadp.nesle@ac-amiens.fr

 **Gaëlle BELLO** (secteur de Péronne, Combles et Roisel)  
maitree.pcr@ac-amiens.fr

## CIRCONSCRIPTION DE PÉRONNE

**R**ÉSEAU 

d' **A**IDES 

**S**PÉCIALISÉES 

aux **E**LÈVES 

en **D**IFFICULTÉ 

## COMMENT INTERVIENT L'ÉQUIPE DU RASED?

Un élève rencontre des difficultés:

>> Mettre en place des aides spécifiques dans la classe (aménagements, outils et documents différenciés)

>> élaborer un **PPRE\***

>> rencontrer les parents (équipe éducative)

>> proposer des suivis extérieurs (orthophoniste, PMI, ...)

Si les difficultés persistent faire une **demande d'aide\*** auprès du RASED

## ORIENTATION SEGPA

Informez les parents de l'éventualité d'une orientation de leur enfant vers la SEGPA dès la fin du CM1.

Ensuite complétez le dossier durant les premiers mois du CM2. Il doit être déposé complet fin novembre.

Un bilan psychologique doit être ajouté au dossier (annexe 5). La psychologue du RASED doit donc être rapidement sollicitée.

Les demandes d'aide sont à envoyer **avec le PPRE au pôle ressource :**  
**pole.ressource.peronne@ac-amiens.fr**

**Nom de l'école + nom de l'élève en objet des mails et en titre des documents joints svp , MERCI**



## \*REDIGER UNE DEMANDE D'AIDE

### (ET UN PPRE) PERMET:

- > une prise de distance par rapport à la situation
- > d'**évaluer la situation à moment T**
- > de **faciliter les interventions** autour de l'élève.
- > à l'enseignant, aux membres du rased, à l'inspectrice de parler de l'enfant **avec les parents** à partir d'un support écrit commun.
- > de **garder une trace des actions réalisées**
- > de **communiquer avec tous les partenaires** du pôle ressource.

Les membres du RASED se réunissent chaque semaine en synthèse pour analyser ces demandes et envoient une réponse dans les 15 jours suivant la réception de la demande.